



Union des Comores

Unité – Solidarité – Développement

Secrétariat Général du Gouvernement – Ministère des Finances, du Budget et du secteur Bancaire



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

Pays : Union des Comores

Intitulé du projet : Construction et équipement du Centre Hospitalier Universitaire El Maarouf

Secteur : Santé

Services : Audit des comptes du projet

Mode de financement : Prêt

N° de Financement : COM 1018

1. L'union des Comores a fait une demande pour un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût de construction et équipement du Centre Hospitalier Universitaire El Maarouf, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.
2. Les services comprennent l'audit des comptes, pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024, Le niveau d'effort est estimé à trois (3) mois. Les travaux débiteront le 1^{er} octobre et se termineront le 31 décembre 2024 au plus tard.
3. Le Ministère des la santé, à travers l'Unité de Coordination du Projet (UCP) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.). Les Personnels-clés ne feront pas l'objet d'évaluation au stade de l'établissement de la liste restreinte.
4. Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont joints au présent appel à manifestations d'intérêt et sont également disponibles à l'adresse ci-dessous : <http://sipp.anacep.km/> **sur l'onglet publication.**
5. Les critères d'éligibilité sur la liste restreinte sont :
 - a) le Consultant doit être éligible en vertu des règles d'éligibilité de la BISD ;
 - b) le Consultant jouit d'une bonne réputation professionnelle, justifie de références et des compétences nécessaires à l'accomplissement de la mission ;
 - c) l'expérience et la performance passées du Consultant dans le domaine particulier des Services est d'au moins 5 ans ^[1]_[SÉP] ;
 - d) le Consultant ne doit pas se trouver dans une situation de conflit auprès d'un tribunal même arbitral, ne doit pas être en situation de conflit d'intérêts, résultant en un avantage compétitif ;
 - e) le consultant doit justifier son inscription au registre de commerce et sa régularité auprès de l'administration fiscale ;
6. Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BISD concernant les conflits d'intérêt.

7. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leurs qualifications en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution ;
8. La sélection se fera en conformité avec la méthode Sélection au Moindre Coût réservée aux consultants locaux (SMC/CL) stipulée dans les Directives.
9. Les manifestations d'intérêt en version papier doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 16 février 2023, 12 h (Heure de Moroni).

À l'attention de Monsieur le Directeur Général de l'ANACEP

Adresse : Agence Nationale de Conception et d'Exécution des Projets (ANACEP)

Route du marché Volovolo, en face d'Al-Camar

Bâtiment : N°ZB 17 Moroni-Union des Comores

Boîte postale : 2494

Téléphone (Fixe) : 773 28 85 / 773 28 84

Courriel : anacep.comores@gmail.com

Plateforme : sipp.anacep.km

Ouvert de 07 h 30 mn à 14 h 30 mn, du lundi au jeudi, et de 07 h 30 mn à 12 h 00 mn le vendredi et samedi, Heure de Moroni.

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées :

Adresse : Agence Nationale de Conception et d'Exécution des Projets (ANACEP)

Route du marché Volovolo, en face d'Al-Camar

Bâtiment : N°ZB 17 Moroni-Union des Comores

Boîte postale : 2494

Téléphone (Fixe) : 773 28 85 / 773 28 84

Courriel : anacep.comores@gmail.com

Plateforme : sipp.anacep.km